



# LETTRE AUX ADHERENTS

contact@ovlgc.org - www.ovlgc.org



## Le mot des Présidents

Notre lettre d'information a été très retardée depuis le début de l'année. Les bouleversements que nous avons vécus en sont la cause et nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ce retard de parution et d'information. Nous souhaitons laisser la plus grande place de notre lettre à notre assemblée générale. Sujet mérité à plus d'un titre. Tout d'abord parce qu'elle a prouvé le dynamisme, la bonne santé et l'utilité de l'OVLGC dans le paysage vendéen. Ensuite par l'endroit que nous avons choisi pour la présenter : la Rabatelière. Quatorze mois en arrière l'OVLGC, accompagné des forces vives laïques de notre département et de l'ensemble des familles concernées, nouvellement associées en amicale laïque, démontraient qu'un transport scolaire menant vers l'école publique la plus proche était tout à fait possible. N'en déplaise à tous les Cassandre qui avaient tenté de prouver aux familles son impossible mise en place. Aujourd'hui c'est près d'une quinzaine d'enfants qui fréquentent et bénéficient de l'enseignement public de notre République.

Enfin, notre assemblée générale s'est déroulée dans un climat de fortes émotions avec le prix de la laïcité remis à l'amicale laïque mais aussi et surtout avec le vote et la remise de l'honorariat à notre camarade et ami Gilles Bourmaud.

Nous avons choisi la date de notre assemblée générale, puisqu'à une semaine près l'OVLGC fêtait ses 10 ans à la Rabatelière. Né de la volonté, des convictions et de l'engagement de Gilles, ce moment anniversaire et de reconnaissance était pourtant teinté de tristesse et de peine : Gilles n'était déjà plus présent parmi nous, luttant courageusement contre la maladie qui l'a emporté quelques semaines plus tard.

Le mot des présidents est bien long et prend une place démesurée dans cette nouvelle lettre d'information mais vous comprendrez qu'il nous tenait fort à cœur de rendre hommage à Gilles et de vous relater cette soirée aussi riche que forte.



L'assemblée générale de l'OVLGC a eu lieu le 13 mars 2024 à la Rabatelière. Ce fut une assemblée exceptionnelle non pas dans sa première partie qui s'est déroulée normalement, respectant les statuts en présentant les bilans habituels, les projets, en renouvelant ses administrateurs. Non, l'exception était ailleurs. Tout d'abord, le choix du lieu. Jusqu' alors, l'OVLGC avait organisé son AG aux Sables d'Olonne, à la Roche sur Yon, à Fontenay le Comte. Jamais dans un village. C'était donc une gageure que d'organiser cette AG à la Rabatelière, en plein bocage, terre de tradition très marquée par les guerres de Vendée et son attachement au catholicisme. (Le sanctuaire de la Salette en est une preuve évidente). Remercions au passage le maire de la commune qui a mis à notre disposition la salle communale. Puis, la décision de l'AG de conférer la fonction de Président Honoraire à Gilles Bourmaud, fondateur de l'OVLGC et ancien Président. Gilles, sur son lit d'hôpital, était absent de l'AG pour la première fois depuis la création de l'Observatoire. C'est donc avec une forte émotion que j'ai assisté à cet événement et que j'ai reçu de nombreux témoignages que j'ai pu transmettre à mon frère. Enfin, la remise du 1er prix de la Laïcité de l'OVLGC à l'Amicale Laïque de la Rabatelière et à sa Présidente Julie Bussonnière, trophée récompensant son engagement en 2023 pour obtenir un transportscolaire permettant aux enfants de la Rabatelière de fréquenter l'école laïque la plus proche, engagements obtenus par différentes associations laïques et notamment l'Observatoire de la Laïcité. La présence des enfants concernés ajoutait du plaisir et de l'émotion à l'évènement. Lucien Bourmaud

Le maire de Talmont- Saint-Hilaire ne s'est pas contenté, comme chaque année, d'inviter la population à la messe pour célébrer la journée commémorative du 8 mai.

Dès le 4 mai, tous les élèves de la commune ont été invités, dans le cadre du passeport du civisme, à une cérémonie de remise du drapeau « devoir de mémoire ». Cérémonie au sein de laquelle ledit drapeau a été béni avant d'être remis aux élèves présents. Cette invitation sur carton sans équivoque, avait été remise et distribuée dans les classes avec le logo de la mairie, du département, de la région et de l'UNC.

Les deux collectivités étaient elles d'ailleurs au courant de cette invitation ? Nul ne le sait. Toujours est-il qu'après en avoir pris connaissance, chacune d'elles s'est dédouanée à sa manière.

Saisi par nos soins et par le journal le sans-culotte, l'État et l'Éducation Nationale ont pour l'instant mis la tête dans le sable en se gardant bien de répondre à qui que ce soit.

Le mélange des genres, la provocation et le refus de respecter la république et ses lois ont encore de beaux jours devant eux en Vendée.



# Hommage à Gilles

*Gilles fut un homme d'engagements, engagement sportif (le foot) engagement professionnel, engagement associatif, engagement philosophique, engagement culturel, engagement politique au sein du Parti Socialiste proche et fidèle de Michel Rocard, engagement pour sa ville La Roche-sur-Yon dont il ceignit l'écharpe d'adjoint de premier adjoint au maire.*

*Les engagements de Gilles semblent divers mais sont en réalité l'expression d'un même et seul engagement : L'engagement et l'unité d'un homme, d'un citoyen pour servir la République et la devise de notre République, LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ.*

*Homme de libertés sur ces sujets, Gilles ne voulait pas contraindre ou diviser, il voulait rassembler et convaincre. Belle et honorable ambition et quel rude combat ! Il fut de ceux qui œuvrent pour que le temps des cerises succède à celui des raisins de la colère.*

*Gilles dans son département de la Vendée, qu'il aimait, savait que les atteintes à la loi de 1905 étaient nombreuses en Vendée. La plus grave étant la négation du droit de scolariser les enfants dans de nombreuses communes du fait de l'absence d'école de la République au sein de la commune. Mais ce n'est pas là la seule infraction. Citons le mélange des genres lors des cérémonies républicaines ou patriotiques avec des rites religieux, véritables atteintes à la citoyenneté.*

*Gilles, fidèle à ses convictions a voulu aussi porter à la connaissance de tous, les origines de la loi, leur histoire ainsi que les longs débats avant son adoption, leurs évolutions. C'est le sens des nombreuses conférences qu'il a organisé avec L'OLVGC et particulièrement pendant la semaine de la laïcité autour du 8 décembre.*

*Ce combat contre l'obscurantisme Gilles l'a mené aussi en formant inlassablement (fonctionnaires territoriaux : élus, responsables associatifs, jeunes élèves aux valeurs de la République, les VRL ; il était même formateur de formateurs (là encore un travail reconnu et salué par tous). Le champ du travail qu'il nous laisse est immense.*

*Gilles a pu constater que les premiers résultats de l'immense effort qu'il a fourni étaient là  
Merci GILLES pour tout cela.*

Jean Burneleau



La laïcité en Vendée se vit avec l'OVLGC mais rien ne peut se faire sans vous. Nous avons besoin de toutes les forces, de toutes nos forces pour développer notre action. Et chaque adhésion est un pas supplémentaire pour le respect de la laïcité en Vendée. Vous n'avez plus qu'à remplir le bulletin en ligne . À bientôt !



## À vos agendas : prochaine conférence!

Observatoire Vendéen de la Laïcité  
Georges Clemenceau

[CONTACT@OVLGC.ORG](mailto:CONTACT@OVLGC.ORG)

L'OVLGC vous propose  
**GRATUIT SUR INSCRIPTION**

**19 juin 2024**  
à 18h30

**Salle Jean-Jaurès**  
32 rue du Gaingalet  
85200 Fontenay-le-Comte

EN PARTENARIAT ET AVEC  
LE SOUTIEN DE

[www.ovlgc.org](http://www.ovlgc.org)

**SOIRÉE D'ÉCHANGES  
&  
D'INFORMATION**

AUTOUR DES  
**“Rites et Cérémonies Laïques  
tout au long de la Vie”**

Naissance,  
Funérailles,  
Hommages,  
Souvenir,  
Mariage,  
Pacs,  
...

Jean Burneleau  
Élu municipal de 1977 à 2001, Secrétaire du CDAFAL  
“Les actes d'état civil et les cérémonies laïques en Mairie”

Des deuils et des hommes  
Coopérative Funéraire à la Roche sur Yon  
“Deuil, rites funéraires, alternatives écologiques aux obsèques...”